INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration réuni 14 avril 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 47.118.883, un actif net de D : 46.793.813 et un bénéfice de la période de D : 396.141.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV», comprenant le bilan au 31 mars 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
- 4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :
- Les emplois en titres émis par l'« ATL », la « BTE » et l'« UIB » représentent, respectivement, à la clôture de la période 10,66%, 10,51% et 10,21% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période 20,78% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 25 avril 2013

Le commissaire aux comptes ;

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2013

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	36 257 881,371	41 749 517,450	41 461 044,976
Obligations et valeurs assimilées		35 548 652,691	41 644 804,450	41 253 554,976
OPCVM		709 228,680	104 713,000	207 490,000
Placements monétaires et disponibilités		10 781 711,893	6 787 735,072	6 966 393,943
Placements monétaires	5	10 666 192,237	1 973 113,633	-
Disponibilités		115 519,656	4 814 621,439	6 966 393,943
Autres actifs	12	79 289,509	6 404,695	6 406,304
TOTAL ACTIF		47 118 882,773	48 543 657,217	48 433 845,223
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	70 163,177	73 051,586	65 057,813
Autres créditeurs divers	9	254 906,614	240 416,334	257 035,470
TOTAL PASSIF		325 069,791	313 467,920	322 093,283
ACTIF NET				
Capital	13	44 937 462,236	46 234 080,871	46 582 108,063
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		1 475 715,088	1 612 109,378	35,435
Sommes distribuables de l'exercice en cou	ırs	380 635,658	383 999,048	1 529 608,442
ACTIF NET		46 793 812,982	48 230 189,297	48 111 751,940
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		47 118 882,773	48 543 657,217	48 433 845,223

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

(Mon	tants exp	rimés en dinars)		
	Note	Période du 01/01	Période du 01/01	Année
		au 31/03/2013	au 31/03/2012	2012
Revenus du portefeuille-titres	6	413 881,209	461 062,230	1 747 147,392
Revenus des obligations et valeurs assimilée	es	413 881,209	461 062,230	1 743 725,392
Revenus des titres OPCVM		-	-	3 422,000
Revenus des placements monétaires	7	76 383,134	40 890,747	240 154,951
TOTAL DES REVENUS DES PLAC	EMENT	490 264,343	501 952,977	1 987 302,343
Charges de gestion des placements	10	(70 163,177)	(73 051,586)	(265 463,493)
REVENU NET DES PLACEMENTS		420 101,166	428 901,391	1 721 838,850
Autres charges	11	(21 500,737)	(21 689,174)	(92 582,400)
RESULTAT D'EXPLOITATION		398 600,429	407 212,217	1 629 256,450
Régularisation du résultat d'exploitation		(17 964,771)	(23 213,169)	(99 648,008)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA	A PERIC	380 635,658	383 999,048	1 529 608,442
Régularisation du résultat d'exploitation (annul	ation)	17 964,771	23 213,169	99 648,008
Variation des plus (ou moins) values potentielle		(5 959,774)	(28 557,611)	(37 825,356)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres		3 500,000	30 272,727	26 513,491
RESULTAT DE LA PERIODE		396 140,655	408 927,333	1 617 944,585

ETAT DE	E VARIATION DE L'ACTIF	· NET	
(M	ontants exprimés en dinars)		
	Période du 1/01	Période du 1/01	Année
	au 31/03/2013	au 31/03/2012	2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	396 140,655	408 927,333	1 617 944,5
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation	398 600,429	407 212,217	1 629 256,4
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 959,774)	(28 557,611)	(37 825,35
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 500,000	30 272,727	26 513,4
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(1 763 458,94
TRANSACTIONS SUR LE CARITAL	(4.744.070.042)	(4.540.547.204)	(4.442.540.00
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 714 079,613)	(4 549 517,321)	(4 113 512,98
Souscriptions			
- Capital	4 263 816,297	4 371 083,770	30 902 231,8
- Régularisation des sommes non distribuables	(92,541)	(65,560)	(4 701,11
- Régularisation des sommes distribuables	153 851,478	168 391,005	906 177,7
Rachats			
- Capital	(5 906 115,631)	(8 747 629,740)	(34 921 159,58
- Régularisation des sommes non distribuables	205,822	163,744	8 235,2
- Régularisation des sommes distribuables	(225 745,038)	(341 460,540)	(1 004 297,11
	(4 247 020 050)	(4.140.500.000)	(4.250.027.24
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 317 938,958)	(4 140 589,988)	(4 259 027,34
ACTIF NET			
En début de période	48 111 751,940	52 370 779,285	52 370 779,2
En fin de période	46 793 812,982	48 230 189,297	48 111 751,9
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	452 064	491 060	491 0
En fin de période	436 126	448 594	452 0
WALLETIN FROM A SERVE	107.204	107,514	100.4
VALEUR LIQUIDATIVE	107,294	107,514	106,4
	107,294		
TAUX DE RENDEMENT	0,82%	0,81%	3,16

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2013

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Le gestionnaire est l'UIB FINANCE (Ex l'intermédiaire International), le dépositaire étant l' Union Internationale de Banques.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- <u>Prise en compte des placements et des revenus y afférents</u>

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4: PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2013 à D : 36.257.881,371 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	%
	de			
	titres	d'acquisition	31/03/2013	Actif net
Obligations et valeurs				
<u>assimilées</u>		34 853 605,000	35 548 652,691	75,97%
Obligations de sociétés		32 639 205,000	33 281 017,395	71,12%
AIL 2009 /1	5 000	100 000,000	100 500,000	0,21%
AIL 2011/1	5 000	400 000,000	417 040,000	0,89%
AIL 2012-1	5 000	500 000,000	521 108,000	1,11%
AIL 2012-1	1 500	150 000,000	156 332,400	0,33%
AMENBANKES 2009	10 000	799 900,000	817 388,000	1,75%
AMENBANKES 2010	10 000	866 600,000	885 800,000	1,89%
AMENBANKES 2012	20 000	2 000 000,000	2 042 817,959	4,37%
ATL 2008	5 000	100 000,000	104 360,000	0,22%
ATL 2009	10 000	400 000,000	415 960,000	0,89%
ATL 2009/2	8 000	640 000,000	653 843,200	1,40%
ATL 2009/3	15 000	600 000,000	606 336,000	1,30%
ATL 2010/1	15 000	900,000,000	924 336,000	1,98%
ATL 2010/2	5 000	500 000,000	504 936,000	1,08%
ATL 2011	5 000	500 000,000	503 220,000	1,08%
ATL 2012-1	2 500	250 000,000	260 278,000	0,56%
ATL 2013-1 TF	3 000	300 000,000	301 715,194	0,64%
ATL 2013-1 TV	2 000	200 000,000	200 963,704	0,43%
ATLES 2008	5 000	500 000,000	513 128,000	1,10%

BTA 6,9-05/2022	2000	2 214 400,000	2 267 635,30	4,85%
assimilables		2 214 400,000	2 267 635,296	4,85%
Bons du trésor				
UIB 2011/2	3 000	257 130,000	259 158,000	0,55%
UIB 2011/1 A	500	45 000,000	46 052,800	0,10%
UIB 2011/1 A	15 000	1 350 000,000	1 381 584,000	2,95%
UIB 2009/1 B	7 000	559 930,000	577 346,000	1,23%
UIB 2009/1 B	13 000	1 039 870,000	1 072 214,000	2,29%
UIB 2009/1 A	20 000	1 400 000,000	1 441 568,000	3,08%
TLSUB2010	5 000	300 000,000	301 052,000	0,64%
TLSUB2009	3 000	120 000,000	122 793,600	0,26%
TL 2013 TV	2 500	250 000,000	250 461,225	0,54%
TL 2013	2 500	250 000,000	250 525,313	0,54%
TL 2012/1	5 000	500 000,000	520 692,000	1,11%
TL 2011/2	5 000	400 000,000	408 032,000	0,87%
TL 2011/1	10 000	800 000,000	824 808,000	1,76%
TL 2010/2	5 000	300 000,000	304 124,000	0,65%
TL 2010/1	10 000	600 000,000	620 488,000	1,33%
TL 2009/2	5 000	200 000,000	200 068,000	0,43%
TL 2008/3	5 000	100 000,000	100 896,000	0,22%
TL 2008/2	8 000	160 000,000	162 848,000	0,35%
TL 2008/1	3 000	60 000,000	62 349,600	0,13%
STB 2011	20 000	1 714 200,000	1 728 632,000	3,69%
PANOBEO2007	1 000	60 000,000	63 043,200	0,13%
CIL 2012/1	5 000	400 000,000	400 156,000	0,86%
CIL 2011/1	5 000	300 000,000	301 376,000	0,64%
CIL 2011/1	5 000	300 000,000	301 376,000	0,64%
CIL 2010/2	10 000	600 000,000	609 104,000	1,30%
CIL 2010/1	10 000	600 000,000	616 912,000	1,32%
CIL 2009/3	10 000	400 000,000	402 856,000	0,86%
CIL 2009/2	5 000	200 000,000	204 664,000	0,44%
CIL 2009/1	8 000	320 000,000	329 836,800	0,70%
CIL 2008/1	10 000	200 000,000	206 128,000	0,44%
BTK 2003 C	1 650	165 000,000	168 121,800	0,36%
BTK 2009 C	5 000	399 950,000	401 350,000	0,86%
BTK 2009 A	5 000	285 725,000	286 661,000	0,43%
BTE 2011 A	2 000	200 000,000	201 161,600	0,43%
BTE 2011 A	20 000	2 000 000,000	2 011 616,000	4,30%
BTE 2010	10 000	800 000,000	815 792,000	1,74%
BTE 2010	10 000	800 000,000	815 792,000	2,30% 1,74%
BTE 2009	15 000	1 050 000,000	1 073 928,000	2,30%
BH 2009 BNA 2009	20 000 10 000	1 846 000,000 799 900,000	1 863 296,000 833 884,000	3,98% 1,78%
RH 7000	1 /11/11/11			

Titre OPCVM		707 342,804	709 228,680	1,52%
FINA O SICAV	6 780	707 342,804	709 228,680	1,52%
Total		35 560 947,804	36 257 881,371	77,48%
Total par rapport au total	l			
des actifs			76,95%	
			76,95%	

NOTE 5: PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2013 à D : 10.666.192,237 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Valeur	Coût	Valeur	%
	nominale	d'acquisition	au 31/03/2013	actif net
	1 000			
Billets de trésorerie pré-comptés	000,000	987 692,308	988 366,126	2,11%
	1 000			
Cil au 25/06/2013 à 6,25% pour 90 jours	000,000	987 692,308	988 366,126	2,11%
Dêpot à vue		9 675 000,000	9 677 826,111	20,68%
Union internationale des banques à 2%		50 000,000	50 131,111	0,11%
Union internationale des banques (TMM)		9 625 000,000	9 627 695,000	20,57%
TOTAL		10 662 692,308	10 666 192,237	22,79%
Total par rapport au total des actifs			22,64%	

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2013 à D : 413.881,209 contre D : 461.062,230 pour la même période de l'exercice précédent se détaillant ainsi :

	Trimestre 1	Trimestre 1
	2013	2012
Revenus des obligations	349 985,211	334 649,960
- - Intérêts	349 985,211	334 649,960
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché		
<u>financier</u>	<u>63 895,998</u>	<u>126 412,270</u>
- - Intérêts des BTA	63 895,998	126 412,270
TOTAL	413 881,209	461 062,230

NOTE 7: REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2013 à D : 76.383,134 contre D : 40.890,747 , pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 1	Trimestre 1
	2013	2012
Intérêts des billets de trésorerie	673,818	-
Intérêts des dépôts à vue	75 709,316	22 300,704
Intérêts des bons de trésor à court terme	-	18 590,043
TOTAL	76 383,134	40 890,747

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2013 à D : 70.163,177 contre D : 73.051,586 au 31/03/2012 et s'analyse comme suit :

		<u>31/03/2013</u>	31/03/2012
Gestionnaire		60 163,177	63 051,586
Dépositaire		10 000,000	10 000,000
	Total	70 163,177	73 051,586

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2013 à D : 254.906,614 contre D : 240.416,334 au 31/03/2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2013</u>	31/03/2012
Redevance du CMF	4 056,524	4 177,015
Dividendes à payer	214 527,786	208 069,508
Commissaire aux comptes	19 445,240	15 490,396
Autres opérateurs créditeurs	16 453,987	11 983,744
Retenue à la source	52,942	141,177
TCL	370,135	554,494
Total	254 906,614	240 416,334

NOTE 10: CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2013 à D : 70.163,177 contre D : 73.051,586 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012 et se détaillent ainsi :

	31/03/2013	31/03/2012
Rémunération du gestionnaire Rémunération du dépositaire	60 163,177 10 000,000	63 051,586 10 000,000
Total	70 163,177	73 051,586

NOTE 11: AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2013 à D : 21.500,737 contre D : 21.689,174 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	31/03/2013	31/03/2012
Redevance du CMF	12 032,197	12 609,908
Commissaire aux comptes	3 945,240	3 490,396
Jetons de présence	2 071,260	2 094,274
TCL	986,310	1 246,609
Autres	2 465,730	2 247,987
Total	21 500,737	21 689,174

NOTE 12: AUTRES ACTIFS

Le solde de ce poste présente au 31 mars 2013 un solde de D :79.289,509 contre un solde de D : 6.404,695 pour la même date de l'exercice précédent et et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2013</u>	31/03/2012
Interéts à recevoir sur comptes de		
dépôt	72 883,205	-
Autres	6 406,304	6 404,695
Total	79 289,509	6 404,695

NOTE 13: CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2013, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	46 582 108,063
Nombre de titres	452 064
Nombre d'actionnaires	400

Souscriptions réalisées

Montant	4 263 816,297
Nombre de titres émis	41 379
Nombre d'actionnaires nouveaux	19

Rachats effectués

Montant	(5 906 115,631)
Nombre de titres rachetés	(57 317)
Nombre d'actionnaires sortants	(13)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 959,774)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	3 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	113,281

Capital au 31-03-2013

Montant	44 937 462,236
Nombre de titres	436 126
Nombre d'actionnaires	406